

7e colloque international "*Les nouvelles formes de parentalité : le temps du partage... et l'enfant?*",  
HES-SO Valais-Wallis, Sierre (Suisse), 19-20 mai 2016.

**Gérard NEYRAND**

**PATER FAMILIAS VERSUS TOUTE PUISSANCE MATERNELLE.**

**Evolution de la société vers l'autorité parentale conjointe et la garde alternée.**

Je remercie les organisateurs de ce colloque de m'avoir invité, en me suggérant un titre que j'ai gardé tel quel, ne serait ce que parce qu'il me permettra au moins deux choses : montrer que les pratiques d'alternance de résidence des enfants chez leurs parents séparés participent d'une reconfiguration profonde de l'ordre familial, et plus globalement privé, et mettre en évidence l'importance des termes utilisés et tout ce qu'ils peuvent recouvrir.

Ce que je voudrais essayer de montrer aujourd'hui c'est à quel point la mutation qui affecte notre organisation privée vient profondément troubler un ordre antérieur, qui avait le mérite d'assigner de façon claire et sans équivoque des places, des rôles et des fonctions à tout un chacun, dans une structure sociale qui en était vraiment une, c'est-à-dire où la place de chacun est définie au regard de celles qu'occupent les autres. Cette conception structurale de la société avait trouvé en ce qui concerne la famille ses hérauts : Claude Lévi-Strauss, pour une anthropologie qui annonçait dévoiler les « structures élémentaires de la parenté »<sup>1</sup>, et Jacques Lacan, pour une psychanalyse qui portait une vision essentialiste des fonctions parentales, organisant un ordre symbolique censé rendre compte de la réalité des familles<sup>2</sup>.

Ce que l'évolution de la société a montré, exemplairement du point de vue de l'organisation de la sphère privée, c'est que la pertinence de cette vision structurale n'a duré qu'un temps et que nous sommes aujourd'hui à propos de la famille dans un conflit de représentations et un conflit normatif sans doute sans précédent.

Ce qui fait résistance à l'évolution des conceptions concernant l'organisation de la sphère privée, et plus spécifiquement de la famille, tient aux bénéfiques symboliques, affectifs et matériels, que beaucoup tiraient de l'organisation antérieure et qu'ils ne sont pas prêts à remettre en cause, même s'ils affichent parfois un accord de façade avec les nouveaux principes d'ordre mis en avant :

---

1 LÉVI-STRAUSS Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 1946 ; réédition Mouton, 1967 & *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

2 LACAN Jacques, "Le Complexe, facteur concret de la psychologie familiale", in *Encyclopédie française*, tome VIII, *La Vie mentale*, 1938, réédité dans *Les complexes familiaux dans la formation de l'individu*, Paris, Navarin, 1984 ; NEYRAND Gérard, Michel TORT, Marie-Dominique WILPERT, *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ?* Toulouse, érès, 2013.

l' galit  des individus (quels que soient leur sexe, leur  ge ou leur place) et l'autonomie des personnes (au regard des assignations institutionnelles et sociales). Cons quence de ce jeu entre des rapports de force sp cifiques aux nations aux diff rents moments de leur histoire, les r gulations juridiques qu'expriment l' volution des lois s'av rent   la fois traduire une m me tendance  volutive d'individualisation des droits et d' galisation des places, et de le faire d'une fa on   chaque fois sp cifique pour chaque pays au regard de sa propre histoire. C'est le cas, par exemple, de l'accession   l'autorit  parentale conjointe, et de la reconnaissance de ce qu'on appelle encore en Suisse la garde altern e.

Dans un premier temps nous aborderons la question des termes utilis s, en ce qu'ils traduisent l'ordre qu'ils sont cens s refl ter ; ensuite seront  voqu es les raisons pour lesquelles le consensus familial ant rieur continue   pr senter pour beaucoup de parents en situation de rupture conjugale un attrait ind niable qui les pousse   refuser les nouvelles r gles ; enfin nous concluerons sur les indicateurs d'une acceptation progressive par la population de la nouvelle logique, malgr  la force des r sistances et la lenteur avec laquelle celle-ci passe v ritablement dans les moeurs.

### **De nouveaux termes pour un nouvel ordre**

Si le p re de famille est  voqu  dans le droit fran ais par le terme latin *Pater familias*, c'est bien que le droit romain a longtemps  t  la source d'inspiration de notre r glementation en mati re de vie priv e et familiale, y compris dans la refonte du droit qu'a repr sent e le code Napol on. *Pater familias* cela signifie bien s r p re de famille, mais selon une certaine inflexion, celle qui fait que dans beaucoup de formulations, notamment locatives, il est indiqu  que le postulant doit se comporter en "bon p re de famille"!... De fait, cette acception du terme signifie bien que le p re est le chef de la famille, qu'il b n ficie pour cela d'une puissance paternelle, qui signifie que non seulement ses enfants mais aussi sa femme sont consid r s comme juridiquement mineurs. Tr s importante en droit, la puissance paternelle ne sera que progressivement et lentement limit e dans le droit fran ais : en 1889, sous la IIIe r publique, est vot e la loi sur « la d ch ance des p res indignes », puis en 1935 est vot e la loi sur l'abolition du « droit de correction ». Mais surtout, c'est en 1970 que le droit marque un basculement fondamental en rempla ant la notion de puissance paternelle par une autorit  parentale exerc e conjointement par le p re et la m re dans la famille conjugale (c'est- -dire unie). Il n'y a plus de chef, et tout un ensemble de lois et mesures juridiques vont formaliser l' galit  entre hommes et femmes et l' mancipation de celles-ci.

Si cette  volution est fondamentale, elle appelle deux, voire trois, questions :

-   l' poque du p re chef de famille, quelle place occupent les femmes dans la famille et dans la soci t  ?

- comment cette mutation va-t-elle s'affirmer dans toutes les situations familiales, notamment en cas de séparation conjugale ?
- quels écarts entre droit et pratiques effectives un basculement aussi rapide dans un autre ordre symbolique et social va manifester ?

Trois questions dont nous allons nous préoccuper et qui, à l'évidence, ne sont pas sans liens.

### **L'envers de la domination masculine, le pouvoir maternel**

S'il apparaît difficile de nier que la plupart des organisations sociales se sont construites sur le principe d'une domination masculine sur la vie sociale et sur la vie familiale, celle-ci a pris des formes très variées aussi bien qu'évolutives, et son appréhension critique laisse souvent dans l'ombre l'importance de la place des femmes dans la façon dont l'équilibre social s'est réalisé, et en quoi cette place est aussi un lieu de pouvoir s'appuyant sur la maternité.

L'occultation fréquente de cette dimension tient notamment au fait que la critique féministe, largement inspirée des analyses de Simone de Beauvoir, dénonce l'annexion du corps procréateur des femmes par les hommes pour asseoir leur domination. C'est le propos, par exemple, de Françoise Héritier, lorsqu'elle énonce : « *Si les femmes sont cette ressource rare qu'il faut utiliser au mieux pour produire des fils, il faut à la fois se l'approprier et la contenir dans une fonction.* »<sup>3</sup> Cette formulation, qui veut rendre compte d'un principe transversal aux différentes sociétés humaines, rejoint l'idée de Simone de Beauvoir selon laquelle l'assignation du corps féminin à la maternité participerait d'une dépossession de soi, le corps maternel se retrouvant instrumentalisé par les nécessités de la reproduction. C'est ce qu'évoque avec véhémence le titre d'un ouvrage collectif paru en 1975 : *Maternité esclave...*

Si cette analyse a participé à déconstruire efficacement la logique patriarcale, aujourd'hui, à l'heure d'une émancipation en actes s'appuyant aussi bien sur les évolutions en matière culturelle et de mœurs que sur les progrès d'une médecine qui a délié la sexualité de la procréation<sup>4</sup>, il est possible de reconnaître l'importance du fait maternel, en tant que prototype relationnel et premier espace de socialisation.

Si pour Serge Moscovici, l'échange des femmes par le mariage qu'a décrit Claude Lévi-Strauss, « *a pour effet une plus-value : le lien social* »<sup>5</sup>, on peut dire que l'enfantement a pour effet une autre plus-value : le lien psychique. Les cliniciens ont épinglé cette importance en parlant avec

---

3 HÉRITIER Françoise, « Privilège de la féminité et domination masculine », *L'un et l'autre sexe - Esprit*, n°273, mars-avril 2001, p.85.

4 En France, c'est en 1967 que la loi Neuwirth autorise la publicité pour les moyens modernes de contraception et favorise leur libre diffusion, et en 1982 que naît Amandine, le premier "bébé éprouvette".

5 MOSCOVICI Serge, *La société contre nature*, Paris, UGE, 10/18, 1972.

Winnicott de "préoccupation maternelle primaire" et développant l'analyse de ce qui fut nommé la "dyade mère-enfant".

Il est vrai que depuis la fin du XVIIIe siècle un double mouvement d'exhaussement de la relation mère-enfant et de valorisation sociale de la fonction maternelle n'avait pas arrêté de se développer. Jean-Jacques Rousseau, avec notamment "Emile, ou De l'éducation" (1762), avait posé les prémisses de la valorisation maternelle qui allait pleinement se développer au XIXe siècle, en mettant l'accent sur le caractère naturel du soin donné par la mère à l'enfant, et s'opposant à l'éducation pour les filles, dont la mission restait de s'occuper de leur foyer et élever leurs enfants. Dès le début du XIXe siècle se développe un discours hygiéniste et médical, qui dénonce les nourrices mercenaires, mettant en danger la vie de l'enfant, et qui prônent l'allaitement maternel<sup>6</sup>. Toute une rhétorique de l'amour maternel se met alors en place, comme émanant d'un "instinct maternel" et d'une "nature féminine", qui ne seront complètement déconstruits qu'avec le livre d'Elisabeth Badinter, *L'amour en plus*, paru en 1980.

Le début du XXe siècle constitue ainsi le moment où se généralise le modèle de la famille patriarcale et bourgeoise, à laquelle correspondent des rôles sexués et parentaux très différenciés et asymétriques, et dont Freud et la psychanalyse vont produire la théorisation la plus aboutie. La place maternelle y sera particulièrement étudiée par des auteurs comme Winnicott, Bion, Lebovici, Dolto, Bydlowski... qui, chacun à leur façon, mettent en évidence l'importance du lien mère-enfant induit par la période de gestation ; alors que si le lien père-enfant peut se révéler tout aussi fort il apparaît pour beaucoup moins direct, plus construit, moins "instinctif" en quelque sorte.

Ainsi, il a fallu attendre Simone de Beauvoir, puis les écrits féministes et les travaux critiques des années 1970 et au-delà pour que la représentation sociale naturaliste des fonctions et rôles parentaux soit déconstruite et puisse se développer une autre conception des rôles<sup>7</sup>. Celle qui préside à l'idée d'autorité parentale conjointe et de possibilité pour l'enfant confronté à la séparation de ses parents de résider alternativement chez l'un puis chez l'autre...

Est-ce à dire pour autant que ce nouvel idéal relationnel se révèle facile à mettre en oeuvre ?<sup>8</sup> Loin s'en faut, on le sait, et les résistances à cette façon de voir s'appuient au moins sur deux choses différentes. L'une, plus sociale, réside dans les bénéfices que beaucoup retirent du *statu quo* antérieur et la force des convictions qui y sont attachées ; l'autre, plus psychique, tient sans doute à la façon dont le psychologique s'arcboute sur le biologique pour y trouver une origine et une justification.

---

6 KNIBIELHER Yvonne, FOUQUET Catherine, *Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1977.

7 NEYRAND Gérard, Michel TORT, Marie-Dominique WILPERT, *Père, mère, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ? op.cit.*

8 NEYRAND Gérard, *Le dialogue familial. Un idéal précaire*, Toulouse, érès, 2009.

### **Chassez le naturel, il revient au galop !**

Ce qu'a permis, entre autre, le développement des neurosciences a été de quantifier ce que l'on savait déjà. Ainsi, il est connu aujourd'hui que 90% des connexions nerveuses - les synapses - se mettent en place après la naissance et que les cerveaux des nouveaux-nés, filles et garçons, fonctionnent de la même façon<sup>9</sup>. Cela ne fait que corroborer ce que les historiens, les anthropologues et les sociologues ne cessent de mettre en évidence : l'extrême diversité des attitudes humaines d'un lieu à l'autre et d'une époque à l'autre, et l'importance fondamentale du processus de socialisation dans l'élaboration du sujet humain<sup>10</sup>. Si tout est affaire de conventions, il n'est pas étonnant que certaines puissent entrer en conflit avec d'autres, jusqu'à pousser parfois les humains à s'entretuer, vu l'importance qu'ils donnent à la signification des choses et l'irréductibilité de leurs croyances...

Ainsi, certaines personnes ne tiennent pas à remettre en question le fait que leurs attitudes seraient innées, directement dépendantes de leurs données biologiques et des pulsions qui en découlent, sans reconnaître le poids de la culture dans le façonnage de celle-ci. A cela au moins deux raisons : l'être humain n'a plus aucun souvenir de la période de façonnage intense de ses attitudes, aussi bien intellectuelles qu'affectives d'ailleurs, concentrée dans ses trois premières années de vie. Ce qui a été incorporé durant ces années là est vécu comme naturel. Deuxième raison : on est d'autant plus attaché à ses croyances qu'on en retire des bénéfices psychiques manifestes, surtout quand les alternatives offertes ne semblent pas aussi gratifiantes. Etre attachée à son rôle maternel au point de tenir le père à distance de l'enfant se comprend lorsque la maternité constitue le principal principe de légitimation de l'existence et que son absence de qualification ne permet pas d'envisager une activité professionnelle valorisante. Position que nous avons souvent rencontrée dans notre recherche sur les situations monoparentales précaires<sup>11</sup>, en écho aux difficultés d'affirmation d'une position paternelle...

### **Le bio-psychique travaillé par la culture : pulsion d'attachement et volonté d'emprise**

La difficulté parfois de l'approche sociologique est de vouloir tout expliquer par les facteurs culturels sans tenir compte de la matière humaine sur laquelle la culture s'applique. Cette tentation du sociologisme s'établit en miroir inverse de celle qui consiste à tout vouloir expliquer par

---

9 GIAMPINO Sylviane, VIDAL Catherine, *Nos enfants sous haute surveillance : évaluations, dépistages, médicaments...*, Paris, Albin Michel, 2009.

10 NEYRAND Gérard, « La reconfiguration de la socialisation précoce. De la coéducation à la cosocialisation », *Dialogue*, n°200, 2013.

11 NEYRAND Gérard, ROSSI Patricia, *Monoparentalité précaire et femme sujet*, Toulouse, érès, 2004 (4<sup>e</sup> éd. 2014).

l'individu et ses d terminations internes, le psychologisme, voire le bio-psychologisme... Freud  tait conscient de ce risque, dont il parle   de multiples reprises dans son oeuvre, et propose d'employer   la place de la notion, irr ductible, d'instinct celle, mall able, de pulsion. L'un des int r ts du croisement de la psychanalyse avec l' thologie fut la constitution de l'id e de *pulsion d'attachement*, initialement formul e par Bowlby, et qui entra na son  laboration par certains psychanalystes comme Anzieu et Golse<sup>12</sup>, nous la compl terons par l'id e de *volont  d'emprise* induite par cette pulsion, comme notions susceptibles de rendre compte des comportements conjugaux et parentaux, par ailleurs, on le sait, extr mement vari s.

Si l'on tient compte du fait que de tout le r gne animal l' tre humain est celui qui na t de loin le plus pr matur , son  volution l'ayant amen    se positionner sur ses deux pattes arri res, raccourcissant ainsi le temps de gestation, l'entourage du b b  se r v le d'autant plus primordial. De ce fait, il d veloppera un attachement puissant   l' gard de ceux qui prendront soin de lui et dont d pend sa survie. Sa m re est au d part la mieux plac e pour cela, mais l'on sait d sormais que d'autres figures d'attachement sont possibles et que m me la figure maternelle peut  tre remplac e<sup>13</sup>. De nos jours, dans les situations classiques, l'attachement se manifeste   l' gard des deux parents, et parfois plus... Toujours est-il que la future vie affective de l'enfant, puis de l'adulte, est marqu e par ce processus ; et les empreintes laiss es au regard des personnes concern es et de la qualit  de l'attachement   leur  gard seront primordiales pour l' quilibre affectif futur, notamment pour ce qui concerne la vie amoureuse.

Mais obtenir des soins de l'autre prend un sens diff rent lorsque le b b  acc de au troisi me temps de constitution de cette pulsion (apr s la premi re phase de recherche de l'objet susceptible de satisfaire, comme le sein ou le biberon, et la deuxi me phase, o  le constat de l'intermittence de la satisfaction pousse au retournement vers soi de la pulsion et la recherche de l'auto satisfaction, avec la succion du pouce). En effet, « *ayant acc d    l'inter subjectivit , l'enfant devient d sormais capable de s'offrir lui-m me comme objet de la pulsion de l'autre.* »<sup>14</sup> Il mettra, nous dit Golse, les doigts dans la bouche de sa maman, provoquant ainsi le rire et le plaisir de l' change, en m me temps qu'il teste leur d pendance r ciproque.

C'est   cette troisi me phase de l' laboration de la pulsion d'attachement que je rattacherai la volont  d'emprise, qui vise par l'interaction   fixer l'autre dans son statut d'objet de satisfaction, c'est- -dire   le faire fonctionner comme un r servoir de satisfactions possibles   r activer. Il s'agit

---

<sup>12</sup> ANZIEU Didier, *L' piderme normal et la peau psychique*, Paris,  d. Apsyg e, 1990 ; GOLSE Bernard, "La pulsion d'attachement", *La psychiatrie de l'enfant*, vol.47, 1/2004, p.5-25.

<sup>13</sup> GIAMPINO Sylviane, " La socialisation pr coce : s paration et attachements multiples ", in *D veloppement de l'enfant et engagement professionnel des m res*, STH, 1992.

<sup>14</sup> GOLSE Bernard, op.cit., p.15.

pour cela de le rendre d pendant de soi dans l'interaction en se positionnant soi-m me en r servoir de satisfactions. Cette volont  d'emprise, inscrite dans l'archa que de la constitution de l'attachement trouvera, on le sait, des destin es diff rentes selon le type d'attachement (s cure ou ins cure) mais aussi selon le genre et la configuration culturelle qui le caract rise dans une soci t , un milieu et   un moment donn s. Toujours est-il que la volont  d'emprise aura tendance   s' tablir diff remment pour l'homme et pour la femme, et ce jusque dans ses outrances. Ainsi, si les violences conjugales sont d'abord le fait des hommes, les violences   l'encontre des enfants concernent d'abord les femmes...

Si le lien   l'autre peut  tre consid r  comme constitutif de la condition humaine, on voit qu'il s'origine dans la demande primaire de soins, la n cessit  d'obtenir l'attention et l'int r t de l'autre pour pouvoir rester en vie. Mais si ceux qu'on appelle les parents ont ce pouvoir de maintenir l'enfant en vie, diff remment selon l'affectation de leurs r les, ils se trouvent ainsi positionn s dans une d pendance   l' gard du d sir de l'enfant, qui peut parfois devenir tyrannique. La parentalisation, c'est- -dire l' laboration du lien psychique parent-enfant, est ainsi travers e d'embl e et   son insu par une logique de pouvoir, qui, selon les mod les culturels en vigueur, se configure diversement au regard des sexes, des milieux et des g n rations. Les formes traditionnelles d'emprise masculine (par domination familiale et sociale) longtemps fortement diff rentes des formes d'emprise f minines (par s duction et par proximit    l'enfant) se trouvent aujourd'hui remises en question par la diffusion d'un nouveau mod le social d'organisation des relations entre les sexes et les g n rations, consid r  comme plus d mocratique. La difficult  tient   la co-pr sence de deux mod les divergents, l'un n'ayant pas remplac  l'autre mais s'y  tant s diment .

Il serait alors illusoire de contester, comme le font certains ou certaines, que dans les interactions humaines sont en jeu ces rapports de pouvoir, dont Goffman a montr  toute l'importance<sup>15</sup>, et que Foucault a identifi  comme des micro-pouvoirs qui traversent nos existences. Si l' tre humain est par d finition social c'est qu'il attend des rapports   autrui les conditions de sa survie, pas seulement biologique mais peut- tre avant tout psychique. Ce qui le positionne dans une logique d'emprise   l' gard de son prochain, dont il a besoin pour se r aliser en tant que sujet humain. Et bien  videmment, la relation conjugale, d'une part, et la relation parentale, de l'autre, constituent les supports privil gi s de cette emprise, qui rel ve davantage d'une n cessit  que d'une r elle volont , du moins au d part. Ces deux cadres relationnels pr sentent   l' vidence beaucoup de liens, aussi bien dans la perspective diachronique d'une histoire qui se d roule et voit le parent succ der   l'enfant qu'il est encore, que dans celle, synchronique, de situations qui se superposent

---

<sup>15</sup> GOFFMAN Erving, *La mise en sc ne de la vie quotidienne*, tome I, *La pr sentation de soi* ( dition am ricaine 1956), tome II, *Les relations en public* ( dition am ricaine 1971), Paris,  d. de Minuit, 1973.

et s'imbriquent. Toutefois, compte tenu de notre histoire et notre contexte culturel, la dominance reste celle d'une pulsion d'emprise de l'homme envers la femme et de la femme envers l'enfant, alors m me que la r ciprocit  est de mise et que tous les cas de figure sont possibles, comme l'illustrent les figures caricaturales de la « dominatrice » ou du « papa poule ».

On comprend mieux, d s lors, les difficult s sociales et individuelles qu'a connues la mise en place d'une solution de r sidence des enfants apr s s paration comme la r sidence altern e parce qu'elle pla ait ces parents dans une logique de sym trie, alors m me que si nombre d'entre eux tendent vers l' galit , ils sont loin de pouvoir assumer la position de sym trie que supposerait ce type de r sidence, dans la mesure o  elle impliquerait tout un remaniement de cet archa que incorpor , qu'il est si difficile pour beaucoup d'envisager de mettre en perspective...

En d finitive, on peut dire que si le Pater familias a  t  aboli sur le plan du droit, il reste encore tr s pr sent dans les moeurs, au m me titre que son pendant, la toute puissance maternelle sur l'enfant. L'analyse du lien qui r siste entre le masculin et la domination sociale, aussi bien qu'entre le f minin et la toute puissance maternelle, nous permet ainsi de comprendre que si cette logique consid r e comme d pass e perdure c'est bien parce qu'elle trouve son enracinement dans une configuration de l'histoire des sujets, qui allie l'individuel de la logique pulsionnelle et le collectif de la logique normative. De ce point de vue, les positions des p res et des m res se situent   l'intersection de l'histoire culturelle et de la logique pulsionnelle<sup>16</sup>.

Cette configuration des rapports entre sujet et soci t  est d'autant plus difficile   r guler que son incorporation et ses effets, en termes d'attitudes ou en termes d'*habitus*, sont devenus inconscients, pla ant souvent de ce fait en contradiction la logique culturelle des repr sentations, qui tend   l' galit  et   la promotion de la r sidence altern e, avec la logique archa que de la socialisation des pulsions, qui, elle, reste marqu e par la distinction de sexe<sup>17</sup>.

### **Conclusion :**

Je voudrais en conclusion revenir sur le titre. Si l' volution in luctable de la soci t  vers l'autorit  parentale conjointe se r alise avec beaucoup de difficult s et de r sistances, c'est bien parce que tout   la fois les logiques anciennes sont incorpor es et participent d'un archa que d licat   remanier, et que hommes et femmes trouvent souvent dans les r f rences ant rieures des b n fices psychiques et sociaux qui participent de la place dominante de l'homme dans l'espace public et du pouvoir maternel sur les enfants, avec tous les effets d'ancrage diff rentiel de la pulsion d'attachement et de la volont  d'emprise qui s'y articule.

---

<sup>16</sup> GAULEJAC Vincent de, *L'histoire en h ritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Descl e de Brouwer, 1999.

<sup>17</sup> TH RY Ir ne, *La Distinction de sexe. Une approche de l' galit *, Paris, Odile Jacob, 2007.



De surcroît désigner cette pratique, relevant d'une logique démocratique et égalitaire, comme "garde alternée" n'est pas sans poser problème. Ce qui mérite d'être interrogé ici, ce n'est pas la notion d'alternance, ce sont les sens attribués à la notion de « garde ». Le terme polysémique signifie à la fois « monter la garde » et « conserver ». Dans l'emploi de ce terme, on entend donc qu'il faudrait garder l'enfant comme le ferait un gardien, dans quelque chose qui s'apparente alors à une prison ; et aussi qu'il faudrait le garder pour soi, même si c'est en alternance entre les parents, actualisant ainsi l'idée implicite que l'enfant appartient à ses parents.

Ce qui, on le sait, constitue un fantasme fréquent, mais illégitime dans nos sociétés, car si l'enfant appartient à quelqu'un c'est à lui-même, comme a tenu à l'affirmer avec force la Convention internationale des droits de l'enfant en 1989.

Plus de puissance paternelle, mais plus de garde de l'enfant non plus, accordons lui une résidence dans une ou deux maisons, où il pourra librement s'épanouir sous l'autorité bienveillante et conjointe de ses parents. C'est là notre utopie démocratique !

## Bibliographie

- ANZIEU Didier, *L' piderme normal et la peau psychique*, Paris,  d. Apsyg e, 1990.
- GAULEJAC Vincent de, *L'histoire en h ritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Descl e de Brouwer, 1999.
- GIAMPINO Sylviane, “ La socialisation pr coce : s paration et attachements multiples ”, in *D veloppement de l'enfant et engagement professionnel des m res*, STH, 1992.
- GIAMPINO Sylviane, VIDAL Catherine, *Nos enfants sous haute surveillance :  valuations, d pistages, m dicaments...*, Paris, Albin Michel, 2009.
- GOFFMAN Erving, *La mise en sc ne de la vie quotidienne*, tome I, *La pr sentation de soi* ( dition am ricaine 1956), tome II, *Les relations en public* ( dition am ricaine 1971), Paris,  d. de Minuit, 1973.
- GOLSE Bernard, "La pulsion d'attachement ", *La psychiatrie de l'enfant*, vol.47, 1/2004, p.5-25.
- H RITIER Fran oise, “ Privil ge de la f minit  et domination masculine ”, *L'un et l'autre sexe - Esprit*, n 273, mars-avril 2001, p.85.
- KNIBIELHER Yvonne, FOUQUET Catherine, *Histoire des m res du Moyen-Age   nos jours*, Paris, Montalba, 1977.
- LACAN Jacques, “Le Complexe, facteur concret de la psychologie familiale”, in *Encyclop die fran aise*, tome VIII, *La Vie mentale*, 1938, r edit  dans *Les complexes familiaux dans la formation de l'individu*, Paris, Navarin, 1984.
- L VI-STRAUSS Claude, *Les structures  l mentaires de la parent *, Paris, PUF, 1946 ; r edition Mouton, 1967 & *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- MOSCOVICI Serge, *La soci t  contre nature*, Paris, UGE, 10/18, 1972.
- NEYRAND G rard, *L'enfant face   la s paration des parents. Une solution, la r sidence altern e*, Paris, Syros, 1994, quatri me  dition La D couverte, 2009.
- NEYRAND G rard, *L'enfant, la m re et la question du p re. Un bilan critique de l' volution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000 (3   d. 2011).
- NEYRAND G rard, ROSSI Patricia, *Monoparentalit  pr caire et femme sujet*, Toulouse,  r s, 2004 (4   d. 2014).
- NEYRAND G rard, *Le dialogue familial. Un id al pr caire*, Toulouse,  r s, 2009.
- NEYRAND G rard, Michel TORT, Marie-Dominique WILPERT, *P re, m re, des fonctions incertaines. Les parents changent, les normes restent ?* Toulouse,  r s, 2013.
- NEYRAND G rard, « La reconfiguration de la socialisation pr coce. De la co ducation   la cosocialisation », *Dialogue*, n 200, 2013.
- NEYRAND G rard, ZAUCHE-GOUDRON Chantal (dirs.), *Le livre blanc de la r sidence altern e. Penser la complexit *, Toulouse,  r s, 2014.
- TH RY Ir ne, *La Distinction de sexe. Une approche de l' galit *, Paris, Odile Jacob, 2007.